



Traité Sota

Michna 9 - Chapitre 9

משרבו המנאפין, פסקו המים המאררים; רבן יוחנן הפסיקו, שנאמר "לא אפקוד על בנותיכם כי תזנינה, ועל כלותיכם כי תנאפנה" (הושע ד,יד). משמת יוסי בן יועזר איש צרידה וIOSI בן יוחנן איש ירושלים--בטלו האשכבות, שנאמר "אין אשכול לאכול, ביכורה איווטה נפשי" (מיכה ז,א).

Depuis la multiplication des meurtriers, [le rituel de] la génisse à la nuque rompue a été aboli. [Ce fut] après la venue d'Eliézer ben Dinaï ; il était appelé « Té'hina ben Péricha » et on l'appela ensuite « fils de meurtrier ». Depuis la multiplication des adultères, on a mis fin à [l'épreuve des] eaux amères – et [c'est] Rabbi Yo'hanan ben Zakkaï [qui y] mit fin. En effet, il est dit : « Je n'infligerai pas de châtiment à cause de vos filles qui se prostitueront, ni à cause de vos brus qui se livreront à l'adultère, car eux... » Depuis la mort de Yossé ben Yo'ézer, homme de Tséréda, et de Yossé ben Yehouda, habitant de Jérusalem, il n'y a plus eu d'echkolot, comme il est dit (Mikha 7,1) : « Pas d'Echkol à manger, pas une primeur que désir mon âme ! »



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions